



Origine :
Chine, Corée du Sud
et Japon en 1984.

BACTERIOSE DU KIWI

Pseudomonas syringae pv. *Actinidiae* (PSA)

Bactérie

Localisation en Europe :

Signalé en Italie dans la région Latina en 1992 avec une progression significative en 2008, le PSA a été détecté pour la première fois au Portugal en 2010. En France, la bactérie a été découverte au printemps 2010 dans des vergers en régions Aquitaine et Rhône Alpes.

Plantes hôtes :

Toutes les espèces d'*Actinidia* (fruit et ornement) peuvent être touchées, pieds mâles autant que pieds femelles, avec une plus grande sensibilité des jeunes plants.

Description :

La bactérie est en mesure d'infecter et de voyager dans le système vasculaire des arbres. Elle pénètre par les fleurs, les blessures de tailles, les dommages sur l'écorce dus notamment au gel, les blessures laissées par la chute des feuilles, etc...

Symptômes et dégâts :

- Sur fleurs : les anthères prennent une couleur foncée et se nécrosent.
 - Sur feuilles : développement de tâches nécrotiques entourées d'un halo jaune. Parfois les tâches se rejoignent et forment des zones nécrotiques plus larges.
 - Sur bois : observation de chancre sur les troncs et les branches. Il s'en écoule parfois un exsudat de couleur blanchâtre à brunâtre.
 - Sur fruits : flétrissement des fruits et du rameau entier.
- Les tissus internes peuvent également montrer des traînées brunes.



Dégât sur fleurs

source : CTIFL



Dégât sur feuilles

source : CTIFL



Gouttelette d'exsudat

source : FREDON PC



Dégât sur rameaux

source : FREDON PC



Traînées brunâtres sur les tissus internes

source : CTIFL

Mode d'infection :

Le PSA se propage par les cicatrices foliaires, les racines, les exsudats, les chancre, les parties infectées non éliminées et les coupes de taille non désinfectées.

Les débris de végétaux sont également vecteurs de la maladie.

Les gelées, la grêle et les orages violents favorisent sa dissémination.

En conséquence, la période d'infection atteint son apogée au début du printemps ou à la fin de l'automne.

D
A
N
G
E
R

S
A
N
I
T
A
I
R
E



Réglementation : Danger sanitaire de 2^{ème} catégorie (arrêté du 15 décembre 2014).

Réflexe : En cas de suspicion, contactez la FREDON de Basse Normandie ou le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de votre région administrative.



1 rue Léopold Sédar Senghor
14460 Colombelles
Tel : 02-31-46-96-50
E-mail : fredecbn@wanadoo.fr